Prise en main
Edition Petites Entreprises

Sage Financier i7

Composition du progiciel

Votre progiciel est composé d'un boîtier de rangement comprenant :

- le cédérom sur lequel est enregistré le programme.

Propriété & Usage

Ce logiciel et sa documentation sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle, les lois relatives au copyright et les traités internationaux applicables.

Toute utilisation non conforme du logiciel, et notamment toute reproduction ou distribution partielle ou totale du logiciel ou toute utilisation au-delà des droits acquis sur le logiciel est strictement interdite.

Toute personne ne respectant pas ces dispositions se rendra coupable de délit de contrefaçon et sera passible des peines pénales prévues par la loi.

La marque Sage est une marque protégée. Toute reproduction totale ou partielle de la marque Sage, sans l'autorisation préalable et expresse de la société Sage est donc prohibée.

Tous les noms de produits ou de sociétés, toute image, logo ou représentation visuelle mentionnés dans ce logiciel ou sa documentation et n'appartenant pas à Sage peuvent constituer des marques déposées par leurs propriétaires respectifs.

Conformité & Mise en garde

- Compte tenu des contraintes inhérentes à la présentation sous forme de manuel électronique, les spécifications visées dans la présente documentation constituent une illustration aussi proche que possible des spécifications.
- Il appartient au client, parallèlement à la documentation, de mettre en oeuvre le progiciel pour permettre de mesurer exactement l'adéquation de ses besoins aux fonctionnalités.
- Il est important, pour une utilisation sûre et opérationnelle du progiciel, de lire préalablement la documentation.

Evolution

- La documentation correspond à la version référencée. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Toutefois, un additif peut être joint à la documentation existante pour présenter les modifications et améliorations apportées à ces mises à jour.

© Sage 2015 – Tout droit réservé. Société par Actions Simplifiée au capital de 6 750 000 € - Siège social : 10, rue Fructidor - 75834 Paris Cedex 17 - 313 366 129 RCS Paris - Crédit photos : fotolia - S1129_B&D_03-14 - Sage studioPAO

Sage
10, rue Fructidor
75834 Paris Cedex 17 France
N°Azur 0 810 30 30 30*
*Coût d'un appel local depuis un poste fixe
www.sage.fr

Mise à jour : sept. 2015, version 1.00

Table des matières

1er lancement de l'application 2
Démarrez le programme 2
Référencez-vous 2
Saisissez votre code d'accès 2
Activez vos droits d'accès au portail Sage 2
Sage Financier i7 Edition Petites Entreprises 3
IntuiSage 3
Paramétrage du logiciel 4
Préférences 4
Banques et caisses 5
Personnalisation des états 5
Financier au quotidien 6
Mandats SEPA 6
Suivi des échéances 7
Saisie des règlements 8
Consultation clients et fournisseurs 9
Remises en banque 9
Transfert comptable 11

© 2015 Sage

1er lancement de l'application

Après avoir installé votre logiciel, vous devez référencer votre logiciel et cette option vous est proposée dès le premier lancement de l'application.

Démarrez le programme

Sélectionnez et exécutez l'icône de votre application qui s'est installée sur votre bureau lors de son installation.

Référencez-vous

Le programme vous propose de vous référencer dès son lancement.

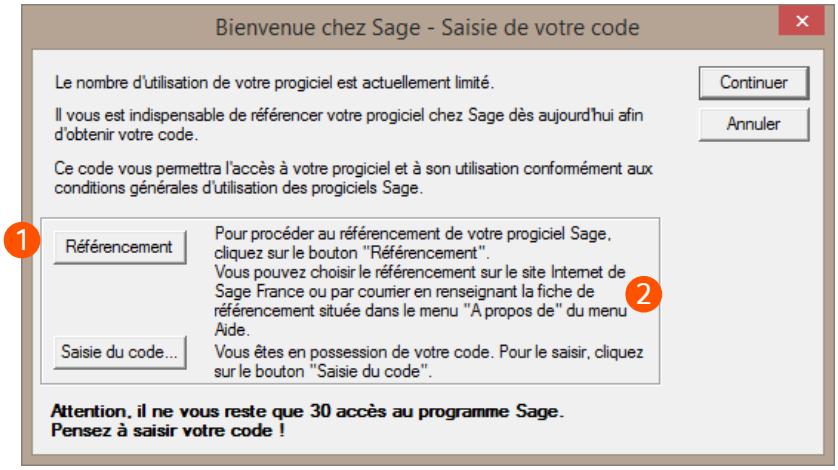

1 Cliquez sur le bouton [Référencement].

2 Choisissez ensuite de vous référencer par internet ou par courrier.

La procédure de référencement par courrier peut également être effectuée ultérieurement depuis la fonction « ? » / A propos.

Saisissez votre code d'accès

Le code d'accès vous est envoyé par Sage, dès réception de votre Bon de garantie par nos services. Il permet un nombre d'accès illimité à votre application.Cliquez sur le bouton [Saisie du code...] de la fenêtre «Bienvenue chez Sage» pour son enregistrement.

Activez vos droits d'accès au portail Sage

1 . Sélectionnez la fonction *« ? » / Bienvenue chez Sage*.

2 . Cliquez sur Clients, puis saisissez vos identifiants.

Vos e-services sont alors accessibles dans le menu *« ? » / Bienvenue chez Sage.*

Sage Financier i7 Edition Petites Entreprises

IntuiSage

Sage Financier i7 Edition Petites entreprises affiche à l'ouverture du logiciel un IntuiSage sous forme d'icône /tuiles en fond d'écran afin d'accéder plus rapidement à des fonctionnalités, dossiers ou modules clés du logiciel.

Véritable interface de navigation, cette fonction vous donne accès aux informations essentielles si vous démarrez sur le Financier ou vous permet de visualiser d'un seul clic les actualités légales, ou encore de gagner en efficacité en organisant vos groupes de favoris.

L'IntuiSage se compose de trois onglets, et d'une barre de favoris que vous pouvez afficher en permanence ou non sur votre application :

1. **Accueil** qui affiche les fonctions essentielles pour démarrer dans votre produit ainsi que les dernières actualités légales concernant votre activité.
2. **Favoris** qui vous permet d'afficher et d'organiser vos fonctions favorites.
3. **Sage Connect** sur lequel, vous trouverez des vidéos Sage ainsi que des accès à différents services et des liens vers les réseaux sociaux.
4. Le bouton vous permet d'afficher la barre des favoris si celle-ci n'est pas visible.
5. La barre de favoris regroupe vos fonctions favorites et les icônes suivantes vous permettent :
   - de l'afficher en permanence,
   - de la personnaliser.

Paramétrage du logiciel

Les fonctionnalités décrites dans cette section ne sont disponibles que si vous avez fait l'acquisition du module Financier et si ce module est correctement lié à votre dossier Gestion métier.

Avant de commencer à travailler, vous devez saisir certains renseignements propres à votre entreprise et personnaliser le comportement du logiciel en fonction de vos besoins et habitudes de travail.

Préférences

Menu Init. / Préférences

Les réglages de préférences permettent de personnaliser le fonctionnement de votre logiciel Financier afin d'obtenir des comportements répondant de manière optimale à vos besoins et vos méthodes de travail.

Voici quelques préférences clés proposées par le logiciel, que nous vous encourageons à régler avant de débuter votre activité :

- *Préférences / Général / Profil dossier / Utilisation du compte de tiers pour les acomptes*
- *Préférences / Général / Profil dossier / Journaux en attente d'encaissement*
- *Préférences / Echéancier / Règlement automatique pour les prélèv. et les LCR*
- *Préférences / Règlements / Pointage des échéances en création de règlement*
- *Préférences / Règlements / Pointage automatique sur Document/Tiers*
- *Préférences / Remise en banque*

© 2015 Sage

Banques et caisses

Menu Init. / Banques, Caisses

Définissez les banques et les caisses sur lesquelles seront passés les règlements. Lors du transfert comptable, les écritures générées seront transférées sur les comptes et les journaux de trésorerie paramétrés dans cette option.

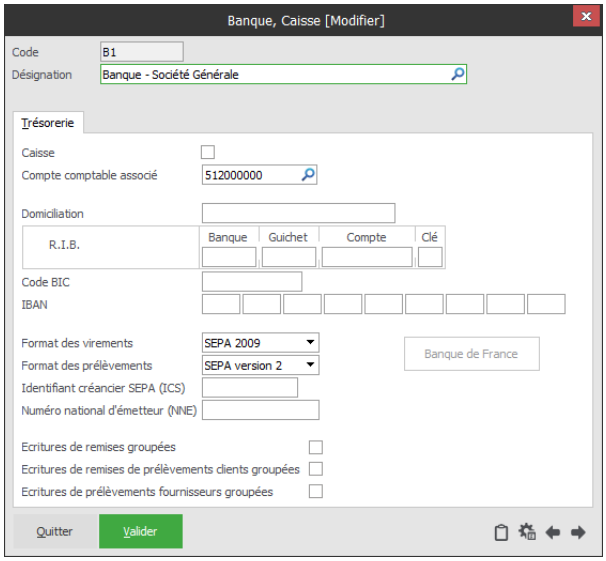

Les banques/caisses créées dans le logiciel Financier doivent correspondre à celles qui ont été créées préalablement dans le logiciel Comptabilité au niveau du menu Initialisation / Journaux. La banque de remise du Financier sera ainsi associée au journal de trésorerie de Comptabilité.

Personnalisation des états

Personnalisez les différents courriers que vous êtes susceptible d'émettre à partir de votre logiciel Financier, notamment les différentes lettres de relance *(menu Clients / Relances)*.

Libre à vous de reformuler le texte, de modifier sa mise en forme, d'ajouter le logo de votre entreprise ou de supprimer les informations d'en-tête, si vous souhaitez imprimer sur du papier personnalisé.

Les paramétrages d'éditions sont réalisés depuis le menu Utilitaires / Paramétrages des éditions (Clients, Editions, Lettre de relance).

Financier au quotidien

Les étapes élémentaires de configuration du dossier étant terminées, abordons à présent les options principales de votre logiciel Financier.

Mandats SEPA

Menu Init. / Mandats SEPA

En tant que créancier, vous allez émettre des mandats de prélèvements vers vos débiteurs qui ont, au préalable, acceptés le prélèvement SEPA et autorisent ainsi leur banque à débiter leur compte.

Cela vous permet d'être à l'initiative de la mise en recouvrement de créances vis-à-vis d'un débiteur.

Pour créer un mandat SEPA, cliquer sur **Créer** et renseignez la fiche **Mandat**.

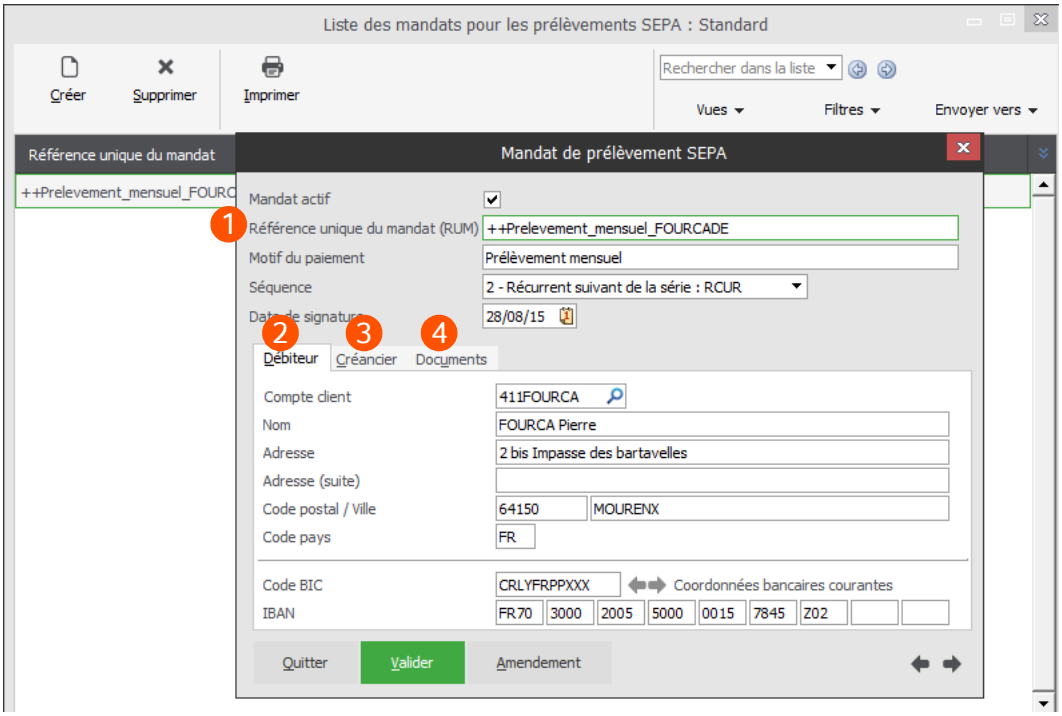

1 Vous devez définir pour chaque mandat que vous allez faire signer à vos clients - Débiteurs une référence unique obligatoire.

La référence unique du mandat doit se limiter aux caractères suivant :· a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z, A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z, 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9, / - ? : ( ) . , ' + Espace.

Pour plus de détails sur les caractères autorisés, voir l'aide en ligne de votre logiciel.

2 Dans l'onglet **Débiteur**, sélectionnez un client.

Le Code BIC et l'IBAN doivent être **impérativement** renseignés.

3 Dans l'onglet **Créancier**, renseignez **impérativement** votre identifiant créancier SEPA **(ICS)**.

Cet identifiant vous a été transmis par votre banque.

4 Dans l'onglet **Documents**, rattachez le fichier d'impression du mandat SEPA afin d'en garder une trace.

Il est aussi utile de rattacher ici, toute correspondance avec le client - Débiteur concernant une modification du mandat SEPA afin de les utiliser comme preuve en cas de litige par exemple.

Les mandats SEPA peuvent également être générés depuis la Gestion commerciale, à l'aide d'un bouton Mandat SEPA, disponible depuis l'onglet **Pied** des factures, pour le type de paiement Prélèvement. L'activation de cette fonction ouvre le Financier où vous pouvez alors aller sélectionner un mandat existant ou en créer un.

Suivi des échéances

Menu Clients/Fournisseurs / Echéances

Cette option permet de gérer les échéances clients et fournisseurs générées par la saisie comptable *(menu Quotidien / Saisies comptables du logiciel de comptabilité)* et/ou par les pièces commerciales du logiciel de gestion.

Vous pouvez également créer manuellement de nouvelles échéances en les rattachant à un document provenant du logiciel maître.

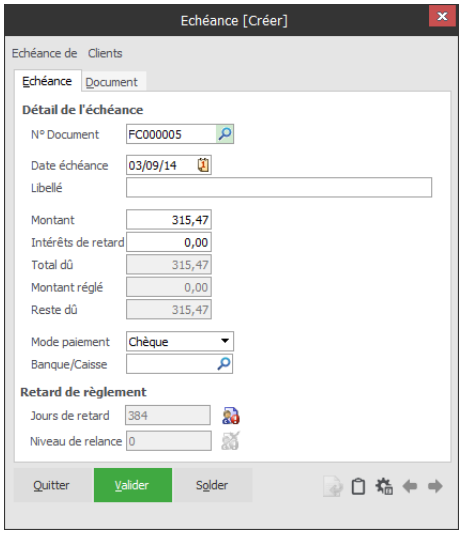

La gestion des échéances propose également une fonctionnalité de solde des échéances appelées à n'être jamais réglées.

Une fois cette opération effectuée, via le bouton **Solder** de la fiche de l'échéance, vous aurez le choix de mettre à jour, ou non, les encours client ou fournisseur.
Cette option vous permet d'éliminer les échéances au niveau des relances, notamment dans le cas de clients insolvables.

Une gestion des relances client est possible à ce niveau (zone **Retard de règlement**).

Notez que vous pouvez également procéder à des règlements groupés directement à partir de la liste des échéances. Pour cela, réalisez une multi-sélection et cliquez sur le bouton **Régler**.

Le règlement groupé n'est réalisable qu'à condition que toutes les échéances sélectionnées soient au nom du même tiers.

Saisie des règlements

Menu Clients/Fournisseurs / Règlements

Cette option permet de saisir l'ensemble des règlements (Bouton **Créer**). Lors de cette saisie, vous pouvez pointer (Bouton **Pointer échéances**) les règlements avec les échéances dues.

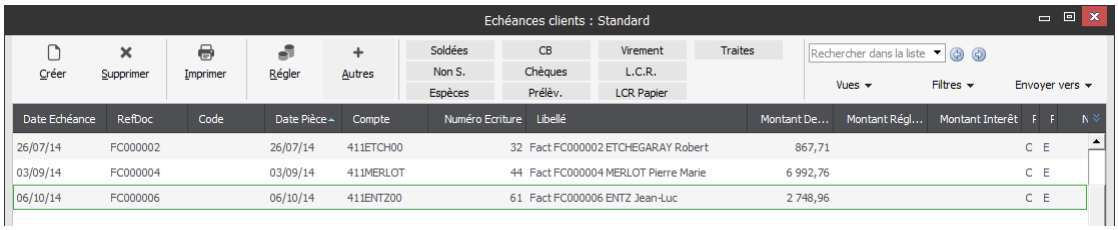

Le pointage peut s'effectuer de façon automatique si vous avez réglé les préférences **Pointage des échéances en création de règlement** et **Pointage automatique sur Document/Tiers** en conséquence (menu Init. / Préférences / Règlements).

Ce système vous permet de bénéficier d'états de relance parfaitement à jour et d'actualiser en permanence le **Reste dû** de vos clients et de vos fournisseurs dans le logiciel de gestion interfacé.

Les règlements peuvent également être générés automatiquement par la saisie comptable *(menu Quotidien / Saisies comptables du logiciel de comptabilité)* et/ou par les pièces commerciales du logiciel de gestion.

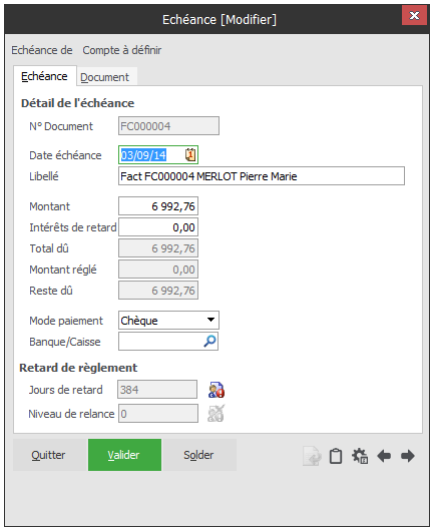

Les règlements de type LCR et prélèvements peuvent être automatiquement générés. Pour cela, réglez la préférence **Règlement automatique pour les prélèv. et les LCR** sur **Oui** (menu Init. / Préférences / Echéancier).

Cette option vous permet non seulement de **Créer** et de **Pointer** un ou plusieurs règlements simultanément, mais également de déclarer un règlement **impayé**. Les conséquences comptables sont alors prises en compte par l'option de **Transfert comptable** *(menu Synthèse / Transfert comptable)*.

Consultation clients et fournisseurs

Menu Clients/Fournisseurs / Consultation

Cette option vous offre la possibilité de visualiser instantanément la position financière d'un client ou d'un fournisseur vis-à-vis de l'entreprise.
Grâce aux éditions dynamiques, vous pouvez exploiter les regroupements et les multiples vues sur la période de votre choix, par mode de paiement, journal, etc.
L'édition dynamique répond ainsi instantanément à chacune de vos interrogations et s'adapte à vos besoins d'information.

Edition Affichage Données Impressions

Quitter | Affichage | Filtrer | Imprimer vers | Contexte

Référence						Débit	Crédit	Solde					
Date Pièce	Document	Code	Compte	Journal	Libellé	Débit	Crédit	Solde	Pointé	Avoir	Remboursé	Impayé	Acompte
DV000025													
07/03/2015	Règlement	FOURCA	411FOURCA		Réglé par Acompte, Acompte du 07/03/2015	150,00	0,00	150,00	Oui	Non	Non	Non	Oui
07/03/2015	Règlement	FOURCA	411FOURCA		Acompte du 07/03/2015	0,00	150,00	-150,00	Oui	Non	Non	Non	Oui
					Total DV000025	150,00	150,00	0,00					
FC000007													
02/02/2015	Echéance	RICHARI	411RICHAR		Facture client n°FC000007, ech. du 02/02/2015	151,94	0,00	151,94	Oui				
23/09/2015	Règlement	RICHARI	411RICHAR		Rglt - Facture client n°FC000007, ech. du 02/02/2015	0,00	151,94	-151,94	Oui	Non	Non	Non	Non
					Total FC000007	151,94	151,94	0,00					
FC000008													
11/03/2015	Echéance	BEGUER	411BEGUER		Facture client n°FC000008, ech. du 11/03/2015	9 389,15	0,00	9 389,15					
					Total FC000008	9 389,15	0,00	9 389,15					
FC000009													
20/03/2015	Echéance	BERNAD	411BERNAD		Facture client n°FC000009, ech. du 20/03/2015	179,37	0,00	179,37	Oui				
23/09/2015	Règlement	BERNAD	411BERNAD		Rglt - Facture client n°FC000009, ech. du 20/03/2015	0,00	179,37	-179,37	Oui	Non	Non	Non	Non
					Total FC000009	179,37	179,37	0,00					
FC000010													
09/04/2015	Echéance	RIVIERE	411RIVIER		Facture client n°FC000010, ech. du 09/04/2015	376,46	0,00	376,46					
23/09/2015	Règlement	RIVIERE	411RIVIER		Rglt - Facture client n°FC000010, ech. du 09/04/2015	0,00	76,46	-76,46	Oui	Non	Non	Non	Non
					Total FC000010	376,46	76,46	300,00					
					Total général	10 246,92	557,77	9 689,15					

Vous pouvez également imprimer l'édition, l'envoyer par télécopie ou par mail, exporter les données vers des documents Office (Word, Excel ou le presse-papiers) ou générer instantanément un document *.pdf.

Rappelons que ce suivi financier vous aide à évaluer au mieux votre situation vis-à-vis d'un client ou d'un fournisseur : le montant de l'encours client et fournisseur est en effet directement mis à jour dans le logiciel de gestion métier lié.

Remises en banque

Menu Remises en banque

Cette option vous permet d'effectuer, très simplement, les remises en banque des règlements tiers.

Les remises en banque sont gérées par le logiciel pour chacun des modes de paiement suivants :

- Espèces
- Cartes bancaires
- Chèques
- LCR
- Euro Prélèvements SEPA
- Traites
- Virements
- Virements internationaux

Tous les supports de remises sont pris en charge. Selon le type de règlement, vous avez le choix d'éditer la remise en banque sur papier, sur disque, de l'envoyer par mail ou encore par télétransmission interbancaire, par internet, selon le protocole de communication Ebics.

Ce choix dépend du mode de règlement et de vos paramétrages.

Voici un exemple de sélection de règlements par chèque à remettre en banque :

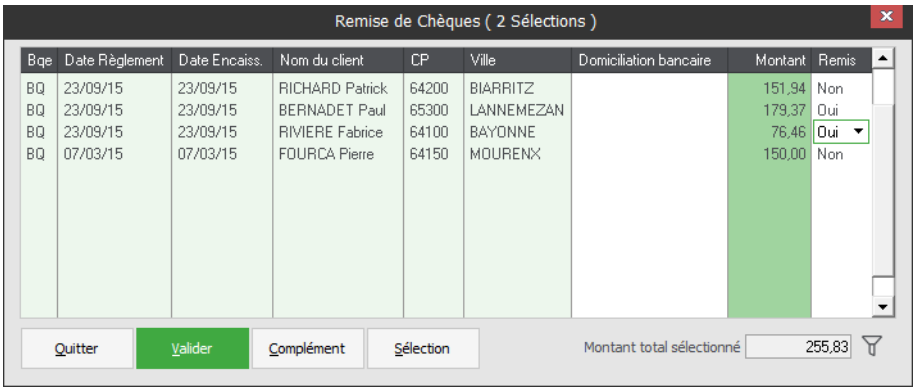

Un règlement remis en banque n'est plus modifiable. Si vous souhaitez apporter des modifications à sa fiche, vous devez supprimer au préalable, la remise en banque dont il fait partie.

Transfert comptable

Menu Synthèse / Transfert comptable

Cette option permet de transférer vers le logiciel de comptabilité les écritures comptables du logiciel Financier.

Le transfert comptable est réalisable sous différents formats de fichiers, au choix:

- ECR ; pour le transfert comptable sans gestion de la TVA sur encaissement
- ECX : pour le transfert comptable avec gestion de la TVA sur encaissement
- Ciel : pour le transfert comptable vers un logiciel Ciel.
- Sage Ligne 30/100 : pour le transfert comptable vers un logiciel Sage Ligne 30 ou 100.

Dans le cadre d'un transfert au format ECX, le transfert des registres de TVA sur encaissement en comptabilité est également réalisé.
Par conséquent, si vous gérez la TVA sur encaissement en comptabilité (achats/ventes de prestations de services et travaux immobiliers), réglez la préférence **Format du fichier** sur **ECX** (menu Init. / Préférences / Transfert comptable).

Une fois transféré, un règlement ne peut plus être transféré à nouveau, ni modifié ou supprimé. Assurez-vous que tous les règlements à prendre en compte dans le transfert comptable sont validés.

Pour que le transfert comptable soit opérationnel, votre dossier du Financier doit être interfacé au logiciel Comptabilité. La liaison avec ce dossier s'effectue dans la fenêtre des Renseignements généraux de Comptabilité.
Dans le cas où la liaison n'est pas effective, le fichier d'écritures sera tout de même généré et pourra être intégré manuellement dans tout autre logiciel de comptabilité externe.

Pour plus de transparence lors du transfert, un aperçu des écritures transférées en comptabilité vous est proposé :

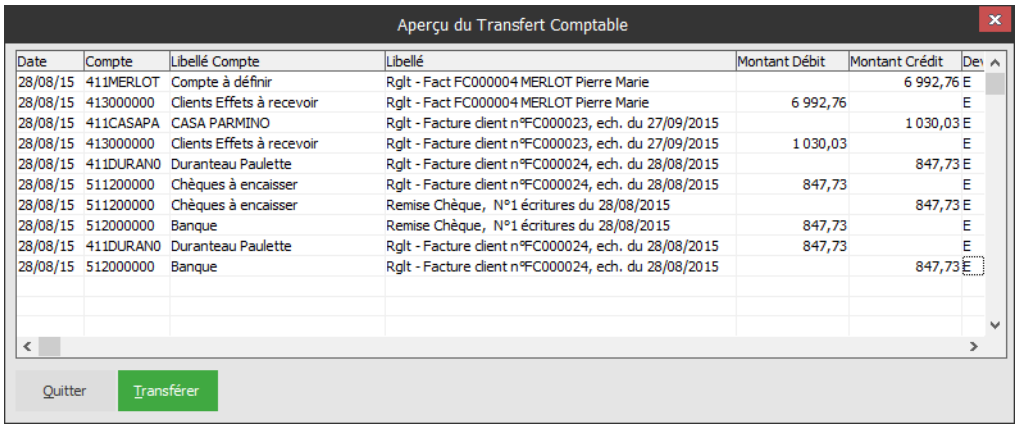

Date	Compte	Libellé Compte	Libellé	Montant Débit	Montant Crédit	Dev
28/08/15	411MERLOT	Compte à définir	Rglt - Fact FC000004 MERLOT Pierre Marie		6 992,76	E
28/08/15	413000000	Clients Effets à recevoir	Rglt - Fact FC000004 MERLOT Pierre Marie	6 992,76		E
28/08/15	411CASAPA	CASA PARMINO	Rglt - Facture client n°FC000023, ech. du 27/09/2015		1 030,03	E
28/08/15	413000000	Clients Effets à recevoir	Rglt - Facture client n°FC000023, ech. du 27/09/2015	1 030,03		E
28/08/15	411DURAN0	Duranteau Paulette	Rglt - Facture client n°FC000024, ech. du 28/08/2015		847,73	E
28/08/15	511200000	Chèques à encaisser	Rglt - Facture client n°FC000024, ech. du 28/08/2015	847,73		E
28/08/15	511200000	Chèques à encaisser	Remise Chèque, N°1 écritures du 28/08/2015		847,73	E
28/08/15	512000000	Banque	Remise Chèque, N°1 écritures du 28/08/2015	847,73		E
28/08/15	411DURAN0	Duranteau Paulette	Rglt - Facture client n°FC000024, ech. du 28/08/2015	847,73		E
28/08/15	512000000	Banque	Rglt - Facture client n°FC000024, ech. du 28/08/2015		847,73	E

L'import en comptabilité est réalisé à l'ouverture du dossier, dans le cas où le logiciel Comptabilité est interfacé au Financier. Si votre dossier comptable est déjà ouvert, rouvrez-le pour que l'importation soit effective.